

Le 8 février 2021

Culture : Villes de France propose la mise en place de zones sanitaires expérimentales

Voici près d'une année que notre pays affronte l'épidémie de Covid-19. Si ce virus est avant tout une réalité sanitaire, c'est aussi une réalité sociale et économique. Restauration, événementiel, sport, culture, c'est tout un pan de l'art de vivre à la française qui est aujourd'hui menacé.

Théâtres, musées, cinémas, ces lieux culturels si importants pour notre société, sont fermés depuis le 30 octobre 2020.

Pourtant, de nombreuses études, à commencer par celle de l'Institut Pasteur, publiée en décembre dernier et confirmée ces derniers jours, tendent à démontrer que les lieux culturels ne sont pas des foyers de contamination majeurs. Face à cette situation, les professionnels multiplient les appels : en échange d'une réouverture des établissements, ils sont prêts à renforcer davantage les exigences sanitaires pour y accéder.

Dans ce contexte, Villes de France, qui représente les villes de 10 000 à 100 000 habitants, propose de mettre en place des zones sanitaires expérimentales permettant la réouverture des lieux culturels. Basée sur le volontariat, ces espaces seraient expérimentés pendant une durée de 15 jours avec l'application d'un protocole sanitaire plus strict.

Ce protocole, réalisé en étroite concertation avec les autorités sanitaires, les services préfectoraux et les élus locaux, comprendrait notamment la démultiplication des tests antigéniques aux abords des lieux culturels, la limitation du nombre de personnes, le développement des réservations par internet et la multiplication des temps de nettoyage par exemple.

Si ce dispositif venait à être concluant, il pourrait être généralisé au-delà des zones expérimentales. *Villes de France* se tient à la disposition du Gouvernement pour travailler à la réussite des conditions de ces zones sanitaires expérimentales et rappelle son souhait de développer une approche territorialisée des décisions.

Contact presse : Adrian PHILIP – adrian.philip@villesdefrance.fr – 06 31 55 25 13

Présidée par Caroline CAYEUX, maire de Beauvais, Villes de France, association d'élus pluraliste dont le président délégué est Jean-François DEBAT, maire de Bourg-en-Bresse, représente et accompagne les villes de 10 000 à 100 000 habitants et leurs intercommunalités qui forment l'armature urbaine de notre pays. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.